

# LES GRANDES ORGUES DE LA VILLE DE PARIS

APPEL  
AU  
MÉCÉNAT



# LES GRANDES ORGUES DE LA VILLE DE PARIS

---

## réalisation

Direction des Affaires  
Culturelles de la Ville  
de Paris

---

## design graphique

Marco Maione  
& Tristan Maillet

---

## photographies

Karine Maucotel  
Christophe Walter  
Christophe Fouin  
Ville de Paris  
Eric Brottier,  
expert-organier

- 2** **ÉDITORIAL**
  
- 4** **DES FONDS PUBLICS ET PRIVÉS POUR RESTAURER LE PATRIMOINE PARISIEN**
  
- 6** **LES ORGUES CULTUELS, UNE EXCEPTION PARISIENNE**
  
- 8** **UN PLAN AMBITIEUX POUR RESTAURER UN PATRIMOINE MENACÉ**
  
- 12** **DES MÉTIERS ET SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES ORGUES**
  
- 16** **LA DYNAMIQUE DU MÉCÉNAT**
  
- 19** **LES RESTAURATIONS À VENIR**
  - Paris 4<sup>ème</sup>**  
Le grand orgue de l'église Saint-Merry
  - Paris 3<sup>ème</sup>**  
Le grand orgue de l'église Saint-Nicolas-des-Champs
  - Paris 1<sup>er</sup>**  
Le grand orgue de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois
  - Paris 1<sup>er</sup>**  
Le grand orgue de l'église Saint-Leu-Saint-Gilles
  - Paris 18<sup>ème</sup>**  
Le grand orgue de l'église Saint-Bernard-de-la-Chapelle
  - Paris 15<sup>ème</sup>**  
Le grand orgue de l'église Saint-Lambert-de-Vaugirard
  - Paris 8<sup>ème</sup>**  
Le grand orgue du temple du Saint-Esprit
  
- 34** **PARLER DES ORGUES**



**Avec les églises, les temples et les synagogues au sein desquels ils sont répartis, les 126 orgues culturels de la Ville de Paris forment un patrimoine exceptionnel. Ils constituent la plus importante collection d'orgues au monde - une collection qui témoigne d'un univers particulier où se conjuguent, au service d'un son magnifique, les techniques, les savoirs et l'histoire de notre pays. Les orgues permettent de déployer une musique somptueuse dans le plein volume d'un édifice entier.**



**Pour que vive à l'infini ce patrimoine inestimable, je forme le vœu que de nombreux acteurs se joignent à nous pour nous aider à conserver et transmettre ces instruments-joyaux, témoins de ce que l'humanité peut créer de plus admirable.**



**Les orgues parisiens sont de dimension considérable, et d'une ampleur équivalente, pour des églises et des temples à caractère paroissial, à ceux d'édifices majeurs ou de cathédrales. Ils représentent en outre une diversité exceptionnelle sur le plan historique puisque leur édification s'étend du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Enfin, ils incarnent une variété incomparable d'esthétiques musicales (orgues classiques français, orgues romantiques, symphoniques ou avant-gardistes), variété qu'on ne retrouve dans aucune autre ville européenne.**



**Les orgues témoignent de l'histoire de l'art, de la musique mais aussi de celle des technologies. Technologies du métal, des**

**transmissions mécaniques et de la mécanique des fluides pour l'instrument lui-même ; art de la charpente, de l'ébénisterie et de la sculpture sur bois pour le buffet d'orgue qui lui fait écrin. À ce titre, certains orgues parisiens sont classés Monument Historique. Il serait toutefois réducteur de considérer que seuls les orgues classés présentent une valeur : chaque instrument est unique et prend place dans notre patrimoine commun.**



**La gestion d'un tel ensemble relève de la responsabilité de la Ville de Paris. Nos interventions couvrent un large champ, depuis l'entretien courant ou ponctuel jusqu'à la restauration complète de l'instrument dans tous ses composants. Ce catalogue expose et développe sept projets de restauration à venir, représentatifs du patrimoine des orgues. Ils nécessitent des travaux qui pourraient être réalisés grâce au mécénat.**



**C'est par le mécénat que nous pourrons continuer de faire vivre cette part exceptionnelle de notre histoire, de notre identité et des possibles qui chaque jour s'ouvrent au cœur de Paris. À ce titre, je sollicite avec force les contributions de tous ceux qui, amoureux d'histoire, de musique ou de notre Ville elle-même, souhaitent prendre part à cette belle aventure.**

**Anne Hidalgo  
Maire de Paris**

# DES FONDS PUBLICS ET PRIVÉS POUR RESTAURER LE PATRIMOINE PARISIEN

## Le plan de rénovation du patrimoine culturel parisien



La municipalité s'emploie à sauvegarder, restaurer et valoriser le patrimoine culturel parisien, précieux témoignage de notre histoire artistique et politique, pour qu'il soit mieux connu des Parisiens aujourd'hui et pour le transmettre aux générations à venir.



**La Ville de Paris a ainsi décidé de consacrer 80 millions d'euros à leur rénovation,** dont 60 millions d'euros destinés à des opérations de très grande ampleur et 20 millions d'euros pour l'entretien permanent des bâtiments. Pour la durabilité des édifices, la sécurité du public et la sauvegarde des œuvres, l'entretien

est le complément indispensable des grandes opérations de restauration. La priorisation des opérations a été établie par la Direction des Affaires Culturelles au terme d'échanges approfondis avec les acteurs de terrain, notamment les maires d'arrondissement et les représentants des cultes affectataires. Ces discussions ont permis de répondre au mieux aux urgences perçues sur chaque territoire.



Un dialogue transparent avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs engagés pour la préservation de ce patrimoine a été lancé dans le cadre d'une feuille de route partagée avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Direction Générale des Patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication, partenaires majeurs. Elle porte à la fois sur le suivi scientifique des opérations de restauration et sur le co-financement des interventions portant sur des bâtiments inscrits ou classés à l'inventaire des Monuments Historiques. L'Etat s'engage fortement aux côtés de la Ville de Paris en fléchant 11 millions d'euros.

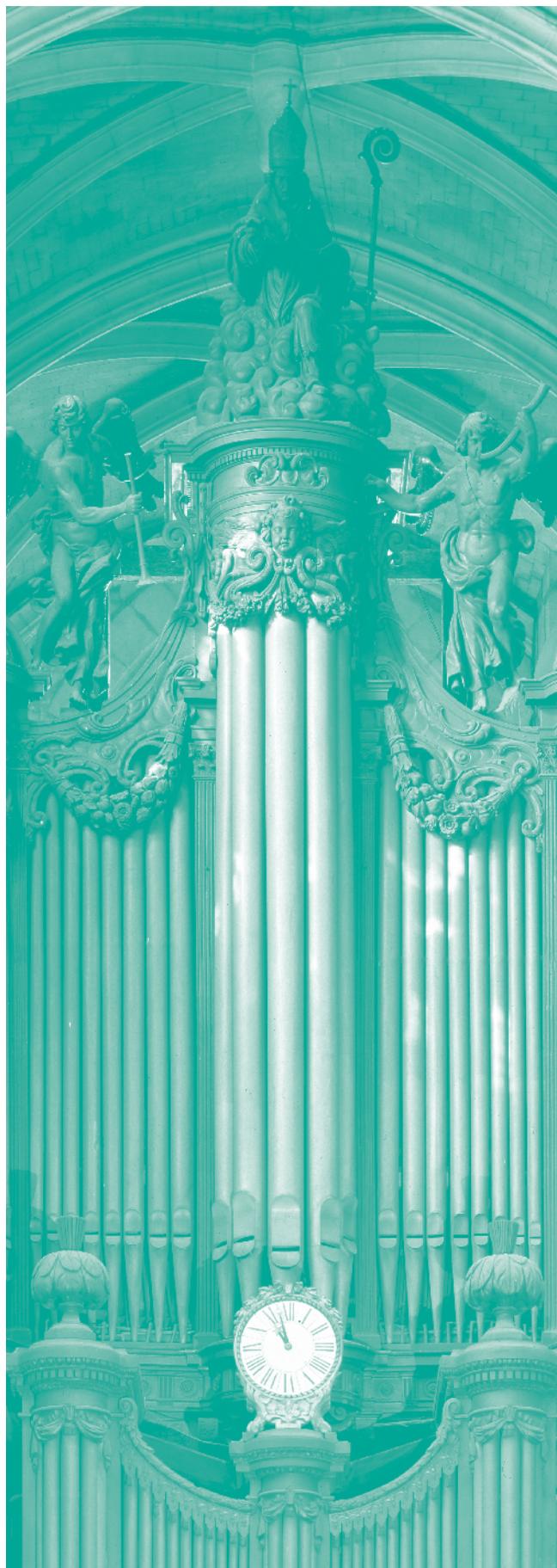


**L'élaboration de cette feuille de route permet alors de mobiliser l'ensemble des parties concernées, notamment dans la recherche de financements complémentaires privés. Ceux-ci viennent abonder l'engagement de la Ville pour réaliser des opérations supplémentaires et ne s'y substituent pas.**

## Eléments juridiques sur les édifices cultuels

 L'affectation culturelle des édifices du culte construits avant 1905, réglée par les dispositions de l'article 13 de la loi du 9 décembre 1905 et l'article 5 de la loi du 2 janvier 1907, donne des prérogatives importantes aux affectataires. Ce sont, pour les cultes protestant et israélite, les présidents des associations culturelles et, pour le culte catholique, le curé.

 Les personnes publiques propriétaires (Etat et communes) doivent faire face à des obligations, notamment en matière de sécurité comme pour tout bâtiment recevant du public, ou en matière de protection du patrimoine, en particulier lorsque les biens meubles ou immeubles sont classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques. Par ailleurs, les communes peuvent engager les dépenses nécessaires pour l'entretien et la réparation des édifices du culte dont elles sont propriétaires.



# LES ORGUES CULTUELS, UNE EXCEPTION PARISIENNE



La Ville de Paris est propriétaire de 126 orgues répartis dans 96 lieux de culte dont elle est également propriétaire. La loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905 et la législation qui s'en est suivie, spécificité française, encadrent ce statut particulier de propriété et, à ce titre, les orgues, comme les édifices culturels, sont mis à disposition des clergés par la Ville de Paris. L'entretien courant de l'orgue et la nomination des organistes relèvent, eux, de la responsabilité de l'affectataire culturel.



Dans ce même cadre, l'Etat et les communes françaises se trouvent propriétaires de quelques 7 000 orgues. En régions, les grandes villes possèdent un patrimoine organistique plus restreint : Lyon possède 26 instruments, Marseille 37, Bordeaux 33. D'autres capitales possèdent un patrimoine équivalent mais il est la propriété des instances religieuses. Ainsi la ville de New York compte quelque 400 orgues qui relèvent du droit privé.

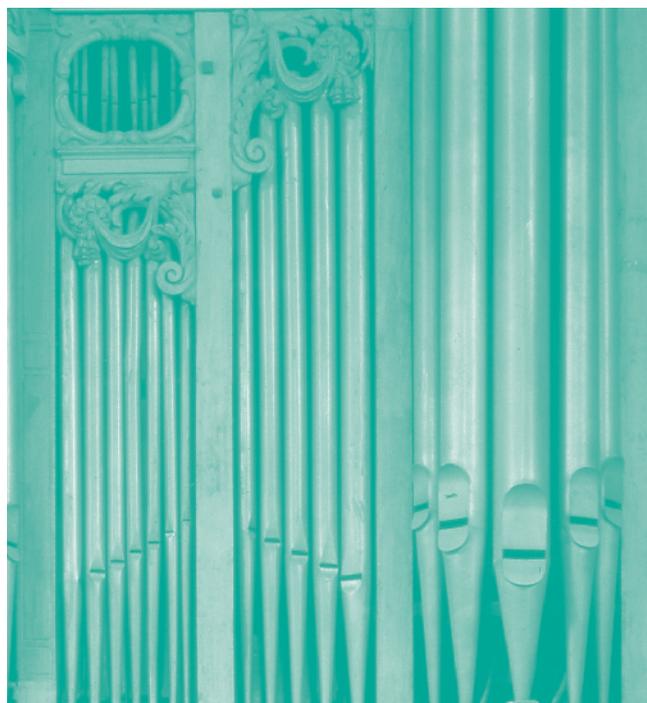
Parmi ces 126 orgues appartenant à la Ville :

- 🕯 84 sont des orgues de tribune, disposés au revers de la façade principale de l'édifice, en hauteur au-dessus des grandes portes, face au chœur liturgique ;
- 🕯 42 sont des orgues de chœur, installés sur le côté du chœur, souvent entre deux colonnes.



Chaque orgue comporte une partie instrumentale (soufflerie, tuyaux, mécanismes...) intégrée dans un buffet (structure en charpente et menuiserie de bois qui présente en façade un décor sculpté ou d'ébénisterie). 32 orgues de la Ville de Paris sont protégés au titre de la législation sur les Monuments Historiques :

- 🕯 11 sont classés en totalité (partie instrumentale et buffet)
- 🕯 9 sont classés pour leur buffet
- 🕯 12 sont classés pour la partie instrumentale





## Deux facteurs d'orgue ont dominé l'élaboration de ce patrimoine unique :

🎹 **François-Henri Clicquot**, facteur d'orgue du Roi dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont l'orgue de Saint-Nicolas-des-Champs (3<sup>ème</sup> arrondissement) est à Paris le fleuron le plus authentique

🎹 **Aristide Cavallé-Coll**, qui, âgé de 25 ans en 1841, obtenait une précoce consécration : le marché du grand orgue de la Basilique de Saint-Denis ; à partir de cette date, la plupart des grands orgues parisiens du XIX<sup>e</sup> siècle sont sortis de ses ateliers qui employèrent jusqu'à 200 personnes.

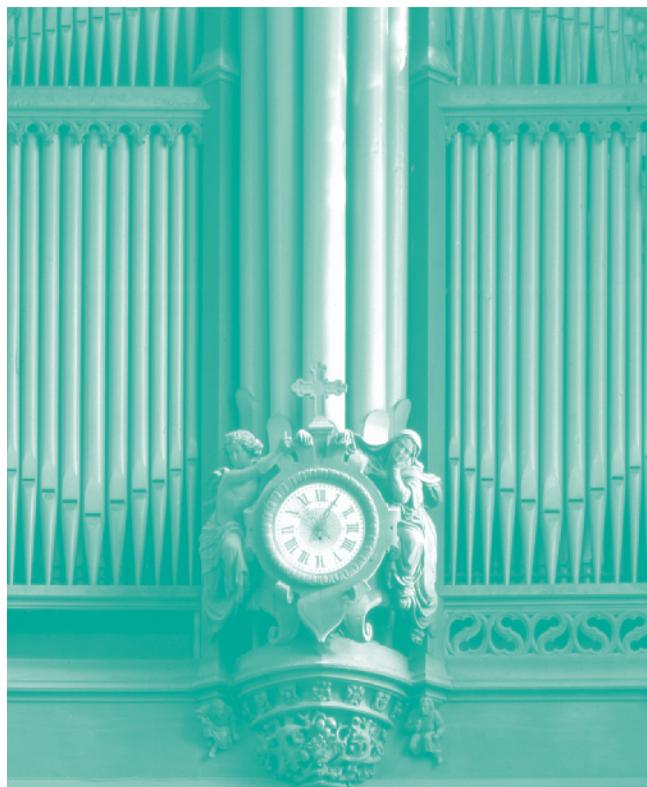
Fait exceptionnel : de nouvelles grandes orgues ont vu le jour en 2005 en l'église Saint-Louis-en-L'Île.



Les projets de restauration d'instruments proposés dans ce catalogue bénéficient du soutien des affectataires culturels concernés, point essentiel pour assurer la cohérence entre les objectifs de préservation des instruments, leur usage culturel (soutien d'associations musicales, développement d'activités auprès des conservatoires...) et la vie culturelle des édifices.



# UN PLAN AMBITIEUX POUR RESTAURER UN PATRIMOINE MENACÉ



En 2005, la Ville de Paris a fait réaliser par un expert-organier un inventaire analytique de son patrimoine organistique dans le cadre d'une mission de conseil et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Cette étude a permis d'établir un état des lieux précis et exhaustif, de déterminer les besoins en travaux pour pérenniser et valoriser ce patrimoine et de définir les axes d'une gestion adaptée. Un indicateur général fut défini sur trois critères : l'état sanitaire, la valeur patrimoniale et la valeur musicale.



À l'époque, 14 instruments étaient comptabilisés dans un état parfait selon les trois qualités et 112 autres nécessitaient, à différents titres et différents niveaux de coûts, des travaux.



Les interventions furent alors classées en trois catégories, distinguant ainsi trois ordres de grandeur de coût d'opération :

🕒 30 orgues justifiaient d'une restauration intégrale voire, exceptionnellement, d'une reconstruction (entre 500 000€ et 1 800 000€) ;

🕒 34 orgues nécessitaient un relevage avec démontage complet (entre 100 000€ et 800 000€) ;

🕒 49 orgues étaient concernés par des travaux de gros entretien (dépoussiérage, accord général, réparations d'un élément de l'orgue de 10 000€ à 150 000€), ce dernier type d'intervention pouvant être une solution de sauvegarde pour un certain nombre d'orgues justifiant, à terme, d'une restauration.



Dans le but, prioritaire, que les 126 grandes orgues de Paris puissent être jouées, la Ville adopta dès 2006 une méthodologie permettant au plus grand nombre d'instruments de fonctionner dans des conditions satisfaisantes, ce qui n'excluait pas les restaurations de grande ampleur sur des instruments emblématiques.

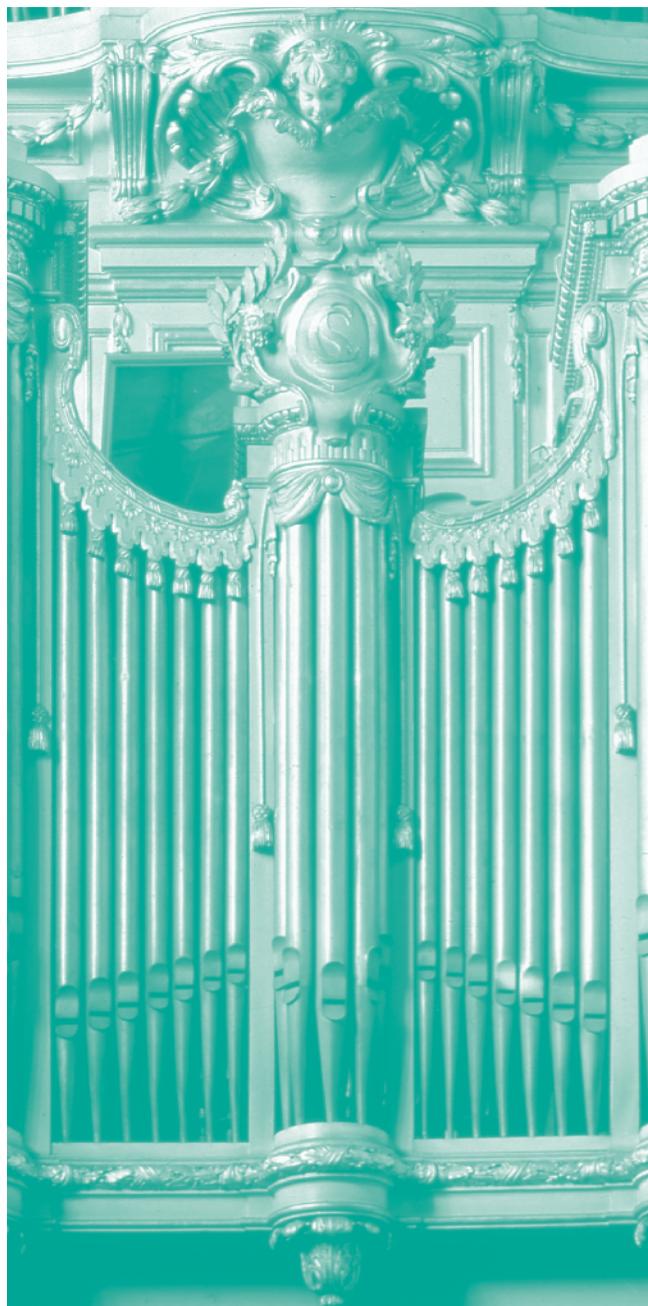
En fonction des conclusions de l'inventaire analytique, trois axes de programmation ont été identifiés. Compte tenu des opérations réalisées depuis 2006, ils se déclinent à présent comme suit :

## Les opérations de restauration fondamentale



Quatre instruments prestigieux et emblématiques, classés au titre des Monuments Historiques, nécessitent une opération de restauration fondamentale :

- 🎹 le grand orgue de Saint-Leu-Saint-Gilles (1<sup>er</sup>)
- 🎹 le grand orgue de Saint-Germain-l'Auxerrois (1<sup>er</sup>)
- 🎹 le grand orgue de Saint-Nicolas-des-Champs (3<sup>ème</sup>)
- 🎹 le grand orgue de Saint-Merry (4<sup>ème</sup>)



Dans ce cas, la couleur musicale de l'instrument peut être ré-étudiée en vue de rétablir un état plus cohérent ou bien d'étendre ses capacités. Pour les orgues classés, toute opération est précédée d'une étude préalable, obligatoirement commandée à un technicien-conseil de l'État (Ministère de la Culture et de la Communication).

## Les opérations de grand relevage ou de restauration partielle



Ces opérations méticuleuses consistent à dépoussiérer tous les composants de l'orgue et à les réparer ; elles portent sur des orgues significatifs par leurs caractères propres et l'intensité de l'activité musicale qui s'y exerce.



C'est ainsi qu'ont pu être réalisées antérieurement les restaurations partielles des grandes orgues de Saint-Germain-l'Auxerrois (1<sup>er</sup>), de Saint-Denys-du-Saint-Sacrement (3<sup>ème</sup>) et de Sainte-Marguerite (11<sup>ème</sup>), la modernisation du grand orgue de Saint-Vincent-de-Paul (10<sup>ème</sup>), de Saint-Eustache (1<sup>er</sup>), les grands relevages des orgues de Saint-Jean-de-Montmartre (18<sup>ème</sup>) et de Saint-Séverin (5<sup>ème</sup>).

## Les opérations d'entretien ou de petits relevages



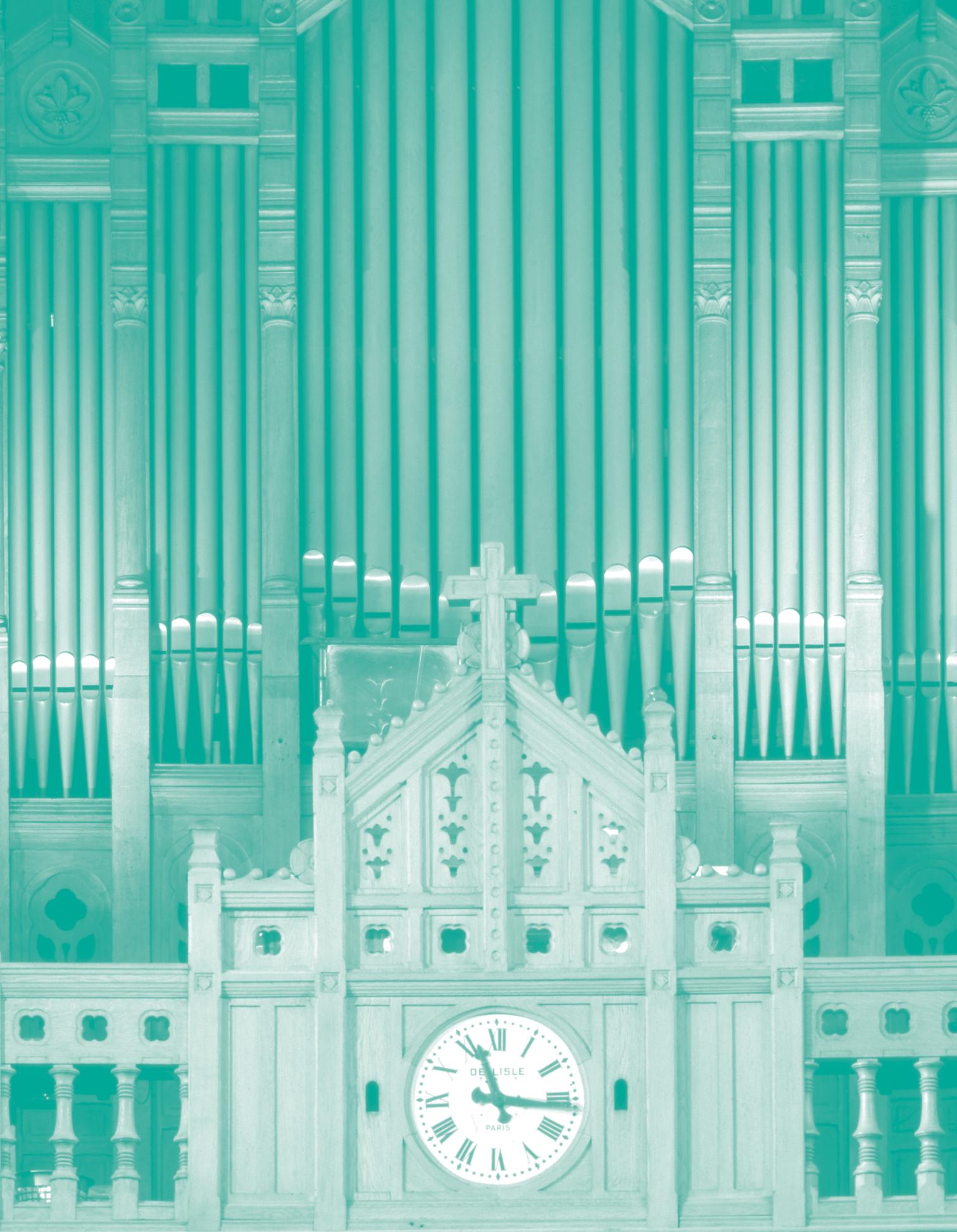
Chaque année, un budget de 240000€ est alloué par la Ville de Paris aux opérations de petit ou moyen relevage et permet de faire face aux réparations courantes sur l'ensemble des instruments. Des travaux conservatoires sont ainsi réalisés, comme le remplacement de composants usés ou des dépoussiérages sans démontage. 10 à 15 instruments bénéficient chaque année de tels travaux.



À titre d'exemples, en 2014, ont été réalisés les travaux de réparation et d'accord général du grand orgue de Saint-Eustache (1<sup>er</sup>), la mise aux normes du circuit électrique du grand orgue de Saint-Sulpice (6<sup>ème</sup>), le remplacement du moteur de l'orgue de Saint-Séverin (5<sup>ème</sup>) ou les travaux de remise en peau d'un réservoir de l'orgue de chœur de Saint-Georges (19<sup>ème</sup>).



Et, pour 2015, la réparation d'un réservoir primaire de l'orgue de chœur de la basilique du Sacré-Cœur (18<sup>ème</sup>), la réfection des boursettes du grand orgue du temple du Saint-Esprit (8<sup>ème</sup>) ou le dépoussiérage du positif du grand orgue de Saint-Joseph-des-Nations (11<sup>ème</sup>), la réparation et la modernisation de la console du grand orgue de Notre-Dame-de-l'Assomption (1<sup>er</sup>) suivie en 2016 du relevage de ce grand orgue.



# DES MÉTIERS ET SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES ORGUES

## La Ville de Paris, propriétaire et maître d'ouvrage

 Au sein de la Ville de Paris, maître d'ouvrage de chaque opération, la Direction des Affaires Culturelles a la mission d'assurer la préservation et la restauration des édifices culturels et historiques qui lui appartiennent.

 Ces missions sont exercées, sous la tutelle de la Sous-Direction du Patrimoine et de l'Histoire, par le Département des Édifices Culturels et Historiques (DECH). Ce service, chargé de l'entretien et de la restauration des 96 édifices culturels et des 126 orgues qui y sont conservés, répond aux multiples besoins en matière de sécurité du public, de sauvegarde des biens, de préservation du clos et du couvert, de mise en conformité des installations techniques.



 La vocation fondamentale de ce service est de transmettre ce patrimoine aux générations suivantes dans les conditions les plus respectueuses et valorisantes possibles. Maître d'ouvrage des opérations, le DECH prépare, commande et conduit les études avec ou sans maître d'œuvre, commande les travaux et les conduit s'ils ne nécessitent pas de maître d'œuvre.

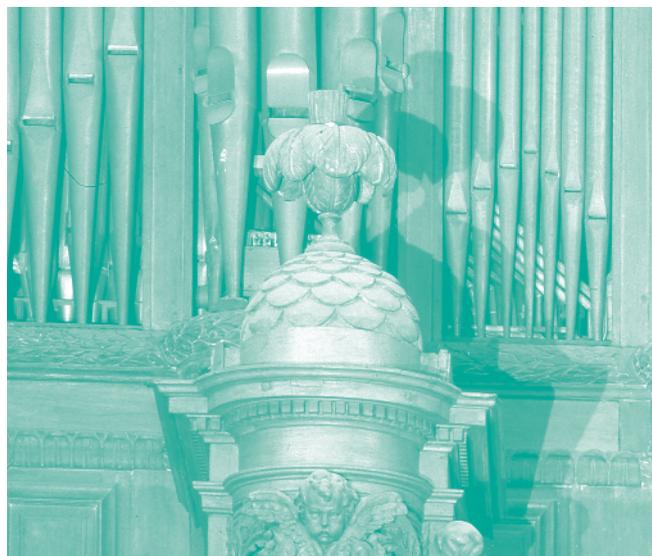
# L'expert-organier de la Ville de Paris



Afin de mener au mieux sa mission de préservation et de restauration du patrimoine organistique, le DECH s'est doté d'un expert chargé d'une mission de conseil, d'expertise et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de maintenance et de restauration des orgues lui appartenant. Cette mission est confiée à Eric Brottier, par ailleurs technicien-conseil de l'Etat de compétence territoriale extérieure à Paris.



L'expert organier doit apporter des compétences dans tous les domaines technologiques afférents aux composants des orgues (métallerie, menuiserie, charpente, mécanique des transmissions, peausserie, électronique...) et à l'harmonie musicale. Une formation musicale solide est requise pour l'exercice de ce métier exigeant et rare.



## Les techniciens- conseils de la DRAC Île-de-France



Lorsqu'un orgue est protégé au titre des Monuments Historiques, la Ville de Paris se conforme aux prescriptions de l'État. Dans le cas de travaux d'entretien, la Ville sollicite le technicien-conseil agréé par l'Etat pour les orgues et territorialement compétent qui statue sur la pertinence du programme et la nécessité d'imposer un maître d'œuvre, lequel est choisi après mise en concurrence parmi les techniciens-conseils de l'État.



Dans le cas de travaux de relevage ou de restauration, si une étude préalable est nécessaire, elle est également réalisée par un technicien-conseil de l'État. Ce projet est ensuite soumis à l'approbation de la 5<sup>ème</sup> section de la Commission Nationale des Monuments Historiques. Une autorisation de travaux est sollicitée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île de France. Le technicien-conseil a pour mission de rédiger le cahier des charges, d'analyser les offres et de suivre les travaux jusqu'à leur parfait achèvement.

# Les organistes titulaires



L'organiste titulaire est un acteur essentiel de la vie de l'instrument. Il est celui qui le connaît le mieux : quotidiennement, il le joue, l'écoute, le surveille, le protège et au besoin le répare. Nommé par le clergé, il tient l'orgue qui lui est attribué et montre son talent aussi bien lors de l'accompagnement des cérémonies religieuses qu'en participant aux concerts donnés dans l'édifice.



Au nombre des titulaires des orgues de la Ville de Paris, se trouvent des virtuoses français de renommée internationale (improvisateurs, interprètes, compositeurs, pédagogues).

# Le facteur d'orgue, les métiers d'art



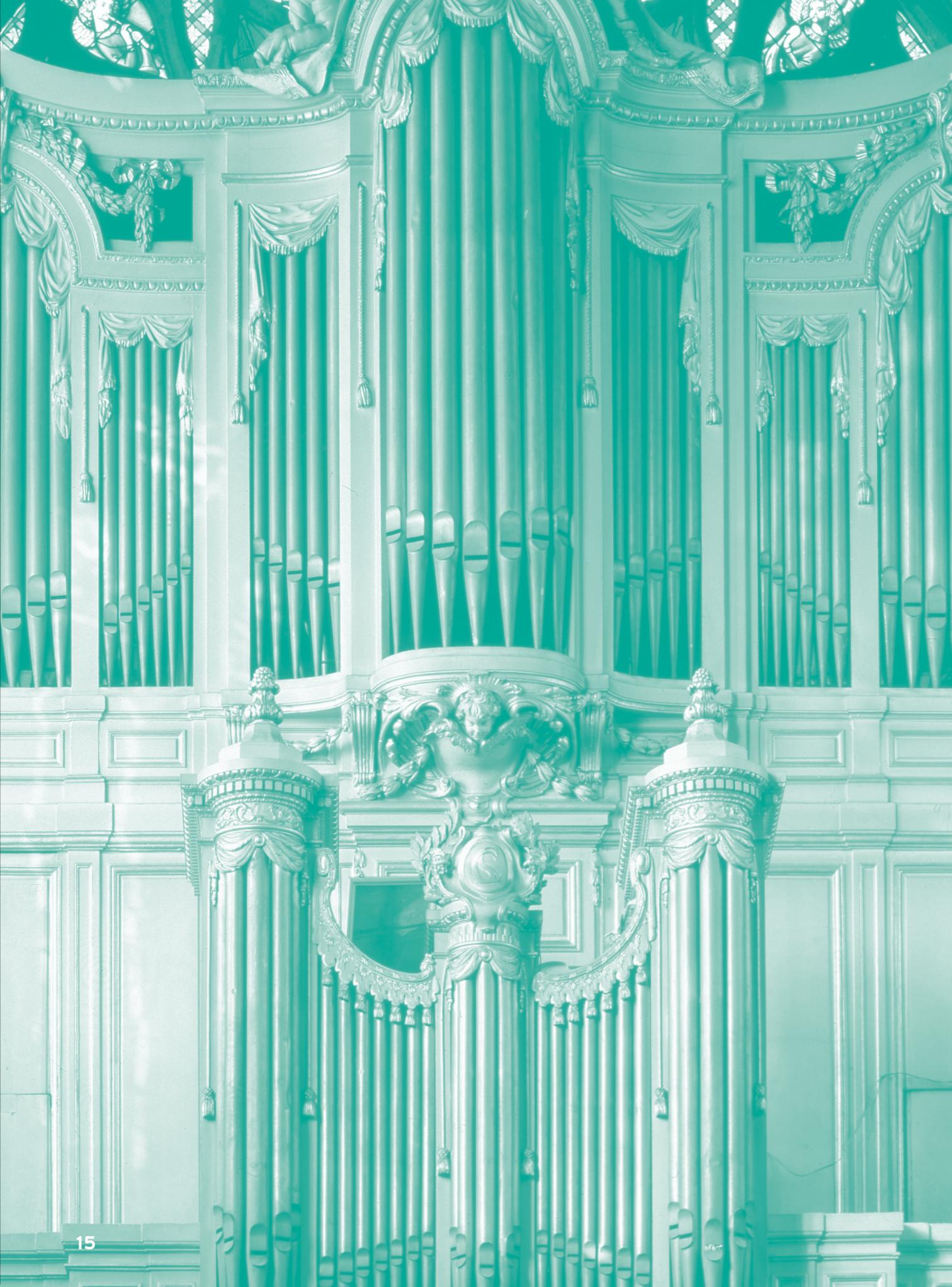
Dans le registre des métiers d'excellence associés à la rénovation d'un orgue, le facteur d'orgue est chargé de la fabrication, de l'entretien, de la réparation et de la restauration des orgues.



Concepteur et constructeur de l'orgue, le facteur d'orgue a des connaissances dans des domaines très divers que sont ceux du buffet d'orgue et de sa décoration, des composants de l'orgue, des corps sonores, des choix des matériaux et des procédés mis en œuvre, de la maintenance de l'instrument. Il possède aussi des connaissances musicales et musicologiques. Le facteur d'orgue conçoit l'instrument pour un édifice donné et tient compte de son architecture et de son acoustique. Il est attentif, par exemple, aux verrières situées bien souvent derrière la tribune. Il choisit avec soin le métal dont il fera les tuyaux (de l'étain au XVIII<sup>e</sup> siècle, un mélange d'étain et de plomb par la suite) ou la peausserie qui assurera une étanchéité parfaite au circuit de l'air.



Pour les chantiers de création ou de restauration, il associe à ses compétences et savoir-faire ceux de professionnels des métiers d'art : ébénistes, tuyautiers, harmonistes, restaurateurs de sculptures et sculpteurs, spécialistes de la polychromie ou des vernis peuvent intervenir. Des travaux annexes peuvent être confiés à des électriciens ou des informaticiens notamment.



# LA DYNAMIQUE DU MÉCÉNAT



Depuis quelques années, de belles actions de mécénat participent pleinement à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine organistique parisien. Des mécènes (des entreprises, des fondations, des fonds de dotation, des associations paroissiales ou des particuliers) proposent de prendre part au financement des travaux réalisés sur les instruments dédiés à l'accompagnement de la célébration du culte et participant au rayonnement culturel de notre capitale.



La paroisse Saint-Michel-des-Batignolles (17<sup>ème</sup>) a pu ainsi doter son orgue d'un combinateur de jeux électronique lors de travaux achevés en 2013 dans le cadre du relevage de l'orgue. La Basilique du Sacré-Cœur (18<sup>ème</sup>) a elle financé le relevage du grand orgue de la Basilique et la paroisse Notre-Dame-des-Victoires (2<sup>ème</sup>) participe aux travaux de réparation, nettoyage et accord général de l'orgue de tribune.

Des opérations de grande ampleur sont rendues possibles grâce au mécénat.



Ainsi le grand orgue du Temple de Pentemont (7<sup>ème</sup>) a bénéficié en 2013 d'une restauration en totalité grâce à l'apport d'un mécénat. En 2016, une nouvelle opération importante voit le jour grâce au mécénat apporté par la paroisse en faveur de l'orgue de tribune de Notre-Dame d'Auteuil (16<sup>ème</sup>) : de novembre 2015 à février 2017, claviers et sommiers seront restaurés, toute la tuyauterie démontée et nettoyée en atelier, et la transmission électrique sera remplacée par un système numérique avec combinateur.



# Les avantages du mécénat



La loi n° 2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat encourage par des mesures fiscales avantageuses les initiatives privées, qu'il s'agisse de celles des entreprises ou de celles des particuliers.



**Les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat** entraînent une réduction d'impôts égale à 60% de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (5‰) du chiffre d'affaires hors taxes (Art. 238 bis du CGI).

*Exemple : une entreprise réalisant 2 M€ de chiffre d'affaires et devant acquitter 30000€ d'impôt sur les bénéfices peut effectuer un don jusqu'à 10000€ (5‰ de 2 M€), qui réduira son impôt de 6000€ (60% de 10000€). Elle n'acquittera donc plus que 24000€ d'impôt sur les bénéfices (30000€ - 6000€) et le « coût réel » de son don ne sera donc que de 4000€ (10000€ - 6000€).*



**Les versements effectués par les particuliers au titre du mécénat** entraînent une réduction d'impôts égale :

☛ à 75% au titre de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune dans la limite de 50000€. Si vous n'utilisez pas votre réduction au titre de l'ISF, vous pouvez reporter l'excédent non déduit sur votre Impôt sur le Revenu. Le don vient en déduction de votre ISF ou de votre imposition sur le revenu mais ne peut se cumuler sur les deux impôts.

☛ à 66% au titre de l'Impôt sur le Revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Vous ne pouvez pas cumuler les avantages fiscaux de l'ISF et de l'IR pour un même don. Vous pouvez en revanche répartir un même don entre les deux dispositifs.

## Comment devenir Mécène ?



Pour contractualiser le mécénat avec la Ville de Paris différents modes opératoires sont possibles :

☛ une convention est établie, permettant de formaliser les engagements respectifs. Un reçu fiscal sera ensuite délivré.

☛ vous pouvez vous adosser à une association, à une fondation ou à un fonds de dotation consacrés à la restauration du patrimoine, et pour certains dédiés à un édifice culturel en particulier. Les avantages fiscaux attachés au mécénat seront identiques.

## Contact

La cellule mécénat de la Direction des Affaires Culturelles est en charge de la construction de cette dynamique de mécénat et sera votre interlocuteur privilégié.

Catherine Desouches Grangeon  
catherine.desouches-grangeon@paris.fr  
Tél. : 01 42 76 83 15

Secrétariat : Véronique Maurer  
veronique.maurer@paris.fr  
Tél. : 01 42 76 83 54



# LES RESTAURATIONS À VENIR

- 21 Paris 4<sup>ème</sup>**  
Le grand orgue de l'église  
Saint-Merry
- 23 Paris 3<sup>ème</sup>**  
Le grand orgue de l'église  
Saint-Nicolas-des-Champs
- 25 Paris 1<sup>er</sup>**  
Le grand orgue de l'église  
Saint-Germain-l'Auxerrois
- 27 Paris 1<sup>er</sup>**  
Le grand orgue de l'église  
Saint-Leu-Saint-Gilles
- 29 Paris 18<sup>ème</sup>**  
Le grand orgue de l'église  
Saint-Bernard-de-la-Chapelle
- 31 Paris 15<sup>ème</sup>**  
Le grand orgue de l'église  
Saint-Lambert-de-Vaugirard
- 33 Paris 8<sup>ème</sup>**  
Le grand orgue du temple  
du Saint-Esprit



# PARIS 4ÈME

## LE GRAND ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-MERRY

Un instrument prestigieux où tant de musiciens  
et de compositeurs talentueux et novateurs se sont exprimés

Orgue et buffet classés  
au titre des Monuments  
Historiques.



### Enjeux de la restauration

À l'intérieur d'un très beau buffet de 1651, œuvre du menuisier-sculpteur Germain Pilon, plusieurs facteurs d'orgue parmi les plus fameux ont succédé aux créateurs initiaux, les Frères De Heman, dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Dès cette époque, l'orgue a été profondément transformé par François-Henri Clicquot (1778-82), puis par Aristide Cavaillé-Coll (1854-57) puis Victor Gonzalez (1942-47). À chaque période, l'orgue est reconstruit sous l'influence des organistes titulaires pour le rendre apte à servir la musique nouvelle.

Enrichi de nouveaux jeux, l'instrument comporte 64 jeux à l'intérieur d'un buffet initialement conçu pour 35, ce qui en fait l'orgue le plus dense de Paris mais le plus difficile à entretenir. Il devient ainsi dans les années 1950, l'exemple parfait de l'orgue «néo-classique», tremplin du regain d'intérêt pour la musique d'orgue et pour l'éclosion d'une nouvelle esthétique musicale portée par des compositeurs comme Vierne, Tournemire, Dupré, Fleury, Duruflé, Langlais, Alain, Grunenwald, Litaize, Messiaen, qui, tous, ont joué l'orgue de Saint-Merry.

Si chacun s'accorde sur le point de dé-densifier l'instrument, la question a été posée de savoir vers quel état le faire revenir ? Objet de débats à la Commission Nationale des Monuments Historiques, c'est le scénario du retour au plus près de l'état «Gonzalez» de 1947 qui a été retenu parmi les 8 scénarios de restauration identifiés par Roland Galtier, technicien-conseil de l'État. L'enjeu est de sublimer l'idée qu'on se faisait en 1945 des sonorités du XVIII<sup>e</sup> siècle, en conservant des sonorités nouvelles propres à servir les compositeurs du XX<sup>e</sup> siècle.

La dynamique association Orgues et Musiques à Saint-Merry développe diverses manifestations autour de l'orgue: notamment des concerts de soutien avec retransmission vidéo permettant de voir l'organiste et ses adjoints à l'œuvre.

### Programme de l'opération

L'étude préalable élaborera et estimera le programme des travaux à mettre en œuvre, en vue d'un désencombrement modéré conservant l'harmonisation de Gonzalez. Cette étude précisera également le traitement d'aspect du

buffet et les éléments à restituer. Concomitante à la restauration de l'orgue, celle de la tribune et de la travée occidentale avec sa baie vitrée en arrière de l'orgue (aujourd'hui inaccessible), sera réalisée.

**Durée prévisionnelle des travaux: 36 mois**

**Appel au Mécénat: 2 060 000 €**

Les coûts liés à la maîtrise d'œuvre s'ajoutent à ce montant et seront pris en charge par la Ville de Paris.



# PARIS 3ÈME

## LE GRAND ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS

La restauration de cet instrument prestigieux et emblématique, parfait exemple d'orgue classique, représente une opportunité musicale, culturelle et patrimoniale unique à Paris

Orgue et buffet classés au titre des Monuments Historiques.



### Enjeux de la restauration

Conçu expressément pour l'église Saint-Nicolas-des-Champs, le grand orgue a été reconstruit magistralement en 1773 par François-Henri Clicquot, paroissien de l'église, à partir d'un orgue existant.

Cet instrument de dimensions exceptionnelles (45 jeux) est d'une quasi-parfaite authenticité compte tenu de la quantité de composants d'origine conservés. Il est le plus important de l'époque classique qui nous soit parvenu dans la capitale et le premier « 5 claviers » de toute l'histoire de l'Orgue.

L'étude préalable à la restauration de l'orgue, réalisée par Christian Lutz, technicien-conseil de l'Etat, présentée à la Commission Nationale des Monuments Historiques le 11 juin 2015, a été approuvée.

Sur la base du programme établi dans le cadre de cette étude, les travaux consisteront à restaurer l'état Clicquot de l'orgue tout en conservant les apports de facteurs d'orgue du XIX<sup>e</sup> siècle, François Dallery vers 1815 et Pierre-Alexandre Ducroquet en 1854, les éléments postérieurs étant déposés. La restitution, ou non, d'une partie importante du grand Plein Jeu, sera étudiée lors du démontage complet de l'instrument, au vu de l'analyse détaillée de l'ensemble des tuyaux.

### Programme de l'opération

Ces travaux concernent l'ensemble de l'orgue: le buffet avec son décor sculpté et sa statuaire, la soufflerie, les sommiers, la console, les transmissions et les tuyaux.

Des travaux annexes sont également nécessaires:

- mise aux normes de l'installation électrique de l'orgue,
- travaux préalables de restauration de la voûte de l'édifice durant la phase de démontage de l'orgue
- confortation éventuelle et restauration de la tribune, afin d'assurer la durabilité de l'opération.

**Durée prévisionnelle des travaux : 36 mois**

**Appel au Mécénat : 2 250 000 €**

Les coûts liés à la maîtrise d'œuvre s'ajoutent à ce montant et seront pris en charge par la Ville de Paris.



# PARIS 1<sup>ER</sup>

## LE GRAND ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS

Une restauration qui valorise de façon très créative l'histoire de l'harmonie musicale des orgues parisiens

Instrument classé  
au titre des Monuments  
Historiques.



### Enjeux de la restauration

Construit en 1771 par François-Henri Clicquot dans un buffet datant de 1757 en réutilisant une partie de la tuyauterie de l'instrument antérieur, l'orgue de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois se trouvait, avant la Révolution, dans la Sainte-Chapelle.

Il fut transféré en 1791 et son intégration dans ce nouvel édifice fut l'objet de nombreux débats. L'instrument connut dès 1792 des travaux d'agrandissement mis en œuvre par Pierre et François Dallery, suivis d'autres transformations en 1813, 1826 et 1840 par les Dallery, puis en 1850 par Ducroquet, en 1865, 1881 et 1900 par la maison Merklin et en 1981 par Adrien Maciet. Jamais il ne connut un état que l'on puisse qualifier de définitif.

Paradoxalement, le prestige de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des rois de France, la renommée de Clicquot, le dessin novateur du buffet et la richesse de son évolution stylistique, font de cet orgue l'un des plus intéressants de la capitale.

Pour enrayer l'inévitable dégradation de l'orgue, une opération conservatoire a été réalisée par la Ville de Paris en 2008 et confiée au facteur Laurent Plet. A la faveur de la dépose partielle de la tuyauterie, un inventaire a été réalisé dans le cadre d'une étude préalable réalisée par Christian Lutz, technicien-conseil de l'État.

L'histoire mouvementée de l'instrument nous livre aujourd'hui une grande hétérogénéité des éléments patrimoniaux et rend complexe la définition d'une restauration future. Longtemps souhaité par les organistes du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, le retour à l'orgue Clicquot ne peut guère être envisagé car il reste trop peu de composants de l'orgue de 1771 et l'on perdrait beaucoup à soustraire les éléments plus récents d'une qualité certaine.

### Programme de l'opération

Dans une volonté de conserver dans l'orgue tout le matériel ancien et de dégager une réelle personnalité musicale, deux possibilités seront présentées à la Commission Nationale des Monuments Historiques qui arbitrera sur le programme définitif :

- Le retour à la composition de Merklin de 1881
- Une composition quelque peu « classifiée »

**Durée prévisionnelle des travaux : 24 mois**

**Appel au Mécénat : 1140 000 €**

Les coûts liés à la maîtrise d'œuvre s'ajoutent à ce montant et seront pris en charge par la Ville de Paris.



# PARIS 1<sup>ER</sup>

## LE GRAND ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-LEU-SAINT-GILLES

La résurrection d'un témoignage remarquable de la facture d'orgue du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles et de l'œuvre de Clicquot

Instrument classé  
au titre des Monuments  
Historiques



### Enjeux de la restauration

Les premières interventions connues de facteurs d'orgue à Saint-Leu-Saint-Gilles datent de 1619 : le facteur d'orgue Pescheur modifie et agrandit alors l'orgue originel mais conserve son buffet : l'instrument est encore de taille modeste avec un clavier et un pédalier en tirasse. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, il est certain que l'instrument ne suffisait plus pour le nouveau répertoire musical de l'époque et les besoins de la liturgie.

Dès 1637, le facteur d'orgue Jolly porte l'instrument quasiment aux dimensions qu'on lui connaît actuellement en ajoutant le positif de dos. En 1659, l'ensemble comporte 27 jeux. En 1671, le facteur Enocq rajoute un quatrième clavier, élargit l'étendue du pédalier et change dix jeux mais ne modifie pas fondamentalement les caractéristiques sonores. L'intervention de François-Henri Clicquot marque profondément l'instrument puisqu'on lui doit l'essentiel de la mécanique, plus de 60% de la tuyauterie et une partie importante du buffet. L'orgue sonne toujours sur quatre claviers mais avec 28 jeux forts bien équilibrés.

### Programme de l'opération

L'état actuel de l'instrument nécessite une restauration d'ampleur : nettoyage de la mécanique et de la tuyauterie, reconstitution des tuyaux manquants, démontage complet et remplacement

de la peauserie des sommiers, réfection de la console, reprise de l'alimentation et traitement du buffet. L'étude préalable est à réaliser par un technicien-conseil de l'État.

**Durée prévisionnelle des travaux à fixer par l'étude préalable**

**Appel au Mécénat : 2 280 000 €**

Les coûts liés à la maîtrise d'œuvre s'ajoutent à ce montant et seront pris en charge par la Ville de Paris.

Grand facteur d'orgue du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, se situant à la frontière entre l'orgue classique et l'orgue romantique, Suret a, en 1855, modifié sans le dénaturer l'orgue Clicquot : ajout d'un clavier expressif, suppression corrélative des deux claviers de récit et d'écho, modification de la composition de certains claviers, changement des claviers de la console...

Le facteur Mutin est intervenu en 1911-1912, probablement pour réparer quelques dégâts survenus lors de la Commune de Paris et moderniser l'orgue « au goût du jour » : suppression du pédalier à la française, réharmonisation du plein jeu, ajout de jeux d'anches harmoniques... Malheureusement, en 1974, un incendie fit subir à ce bel instrument de très importants dégâts. Il est, depuis cette date, totalement injouable.

L'association Orgues de Saint-Leu-Saint-Gilles se mobilise pour la reconstruction des grandes orgues Clicquot afin de faire profiter les organistes mais aussi les futurs organistes de cet instrument exceptionnel. Son sauvetage permettra d'en faire notamment un outil pédagogique :

– Les conservatoires de la Ville de Paris, le Conservatoire à Rayonnement Régional, le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris ont déjà manifesté leur intérêt pour ce projet.

– Ce sera un cas unique à Paris d'un orgue classé Monument Historique, comptant parmi les tribunes les plus prestigieuses, qui sera mis à la disposition des élèves et des professeurs.



# PARIS 18ÈME

## LE GRAND ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-BERNARD-DE-LA-CHAPELLE

Préserver un instrument exceptionnel réalisé par Aristide  
Cavaillé-Coll et conservé dans sa conception originelle

Instrument classé  
au titre des Monuments  
Historiques



### Enjeux de la restauration

En 1862, le facteur d'orgue Aristide Cavaillé-Coll réalisa cet orgue pour l'église Saint-Bernard-de-la-Chapelle. Il fut inauguré le 22 janvier 1863.

L'instrument jouit d'un grand renom dans le milieu organistique international en raison d'une part, de son potentiel sonore de grande qualité et d'autre part de son excellent état de conservation en regard de la conception originelle d'Aristide Cavaillé-Coll. En effet, hormis l'implantation d'une turbine électrique en 1930 et une modification sur un seul de ses jeux survenue entre 1945 et 1960 (décalage de l'Octave 4 de grand-orgue en jeu de Tierce), l'instrument, fait exceptionnel, est demeuré dans son état d'origine.

À ce titre, cet orgue justifie une attention particulière et toute intervention doit être conduite dans le plus grand respect. Le programme proposé ci-après a été validé par le technicien-conseil de l'État territorialement compétent.

L'association Les Trois Tambours mène depuis des années une action remarquable d'éveil et de formation musicale auprès des jeunes du quartier, organise des concerts dans l'église autour de l'orgue.

### Programme de l'opération

Le programme des travaux envisagés pour cet instrument est le démontage de l'ensemble de la partie instrumentale, la restauration complète

de l'alimentation, des sommiers, des mécaniques, de la console et de la tuyauterie ainsi que le nettoyage du buffet.

**Appel au Mécénat : 995 000 €**

Les coûts liés à la maîtrise d'œuvre s'ajoutent à ce montant et seront pris en charge par la Ville de Paris.



# PARIS 15ÈME

## LE GRAND ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-LAMBERT-DE-VAUGIRARD

L'unique instrument construit par Louis Debierre à Paris en 1901 pouvant bénéficier de nouvelles capacités musicales

### Enjeux de la restauration

L'orgue de Saint-Lambert-de-Vaugirard a été construit en 1901 par le facteur nantais Louis Debierre. Cet instrument a subi peu de transformations hormis un relevage complet dans les années 1950 réalisés par Beuchet-Debierre, puis des travaux d'entretien et de réparation réguliers.

Ainsi, bien que quelques jeux aient été transformés ou remplacés dans l'instrument, l'orgue de l'église Saint-Lambert-de-Vaugirard est resté assez proche de son état d'origine. S'agissant du seul instrument significatif de tribune installé par Louis Debierre à Paris, cet instrument présente un intérêt patrimonial certain, et caractérise la technique d'un facteur d'orgue majeur dans l'histoire de la technique organistique.

Depuis plusieurs années, l'association des amis de l'orgue de Saint-Lambert-de-Vaugirard (AOSL) souhaite, en accord avec son organiste Monsieur Dekeister, des améliorations et une évolution de l'instrument. Le financement de cette opération serait en partie assuré par le mécénat suscité par l'AOSL.

Une étude préalable a été réalisée en juillet 2013, aux fins d'identifier des travaux d'aménagement de l'orgue conformes aux souhaits exprimés par les utilisateurs, tout en veillant à préserver le caractère patrimonial de l'instrument.

Cet instrument n'étant pas protégé au titre des Monuments Historiques, le cahier des charges de l'opération peut être conçu par les services de la Ville.

### Programme de l'opération

**Le programme retenu permet de répondre aux besoins d'améliorations du fonctionnement de l'orgue (stabilité du vent, fiabilité de la mécanique), d'un débit suffisant (installation d'une turbine complémentaire) et d'options d'agrément pour le jeu de l'organiste**

**(octave grave du récit sur lui-même, jeu de 32' à la Pédale et appel des tirasses aux pieds en mode séparé). Ces travaux peuvent faire l'objet de trois tranches ordonnées par ordre de priorité, certaines actions devant être réalisées au cours d'une même tranche.**

### Appel au Mécénat: 105 000 €

**Les coûts liés à la maîtrise d'œuvre s'ajoutent à ce montant et seront pris en charge par la Ville de Paris.**



# PARIS 8ÈME

## LE GRAND ORGUE DU TEMPLE DU SAINT-ESPRIT

Un instrument unique pour ses utilisations plurielles,  
son caractère cultuel, culturel, artistique et pédagogique

### Enjeux de la restauration

Conçu en 1867 par Joseph Merklin, l'orgue du temple du Saint-Esprit fut transformé en 1899-1900 par Aristide Cavallé-Coll et sans doute agrandi à cette occasion.

N'ayant pas bénéficié de restauration significative depuis sa reconstruction à la toute fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, cet instrument est en état de fonctionner, mais connaît un certain nombre de désordres: l'accord général des jeux de fonds est défectueux dans les aigus, particulièrement au clavier de grand-orgue où le sommier est le plus ancien; la soufflerie de l'orgue est bruyante et la turbine est très vétuste.

Cet instrument, outre son rôle majeur dans la vie culturelle de la paroisse, objet même de sa création en 1865, bénéficie d'une vie culturelle importante et régulière. Sont ainsi organisés chaque mois un récital d'orgue public et gratuit, des concerts réguliers, des visites d'organistes du monde entier appréciant particulièrement ses qualités sonores exceptionnelles, des enregistrements et des cours de la classe d'orgue du Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris.

### Programme de l'opération

**Cet instrument mérite de bénéficier d'une opération de grande ampleur consistant en un relevage complet avec une restauration complète du sommier du grand-orgue ainsi que le nettoyage**

**de la tuyauterie et un accord général. Cet instrument n'étant pas protégé au titre des Monuments Historiques, ce cahier des charges peut être conçu par les services de la Ville.**

### Appel au Mécénat: 128 000 €

**Les coûts liés à la maîtrise d'œuvre s'ajoutent à ce montant et seront pris en charge par la Ville de Paris.**

# PARLER DES ORGUES: PETIT LEXIQUE DES TERMES TECHNIQUES



## **Abrégé**

Élément central de la mécanique, formé de rouleaux parallèles, servant à transmettre le mouvement latéralement.

## **Accord**

Action de mettre les tuyaux à leur ton avec le diapason.

## **Accouplement**

Mécanisme permettant le fonctionnement simultané de plusieurs claviers, ce qui donne la possibilité de faire entendre les jeux d'un clavier alors que l'on joue sur un autre.

## **Anche**

Pièce en forme de bec ouverte de bas en haut, cette ouverture étant obstruée par la languette.

## **Anches**

Ensemble de jeux où le son est produit par une anche. Le tuyau sert d'élément résonateur.

## **Anti-secousse**

Petit soufflet annexe.

## **Appel**

Mécanisme permettant de simplifier certaines actions de l'organiste par l'enclenchement d'une pédale, cuillère, piston ou champignon, par exemple : appel d'anches, appel de tutti.

## **Aveugler**

Obturer une fuite d'air. Suivant l'endroit, on utilise de la soudure à l'étain, de la poix, de la pâte de bois ou de la peau.



### Balancier

Mécanisme propre à l'orgue à traction mécanique permettant, grâce à un contrepoids ayant deux positions stables, d'éviter les positions intermédiaires et de forcer la position ouverte ou fermée, soit pour le tirage des jeux, soit pour les tirasses et les accouplements.

### Basses

Tuyaux les plus graves d'un jeu. Les basses d'un clavier sont les premières touches à gauche.

### Basson

Jeu d'anche doux, à pavillons coniques et à anche à larme.

### Batterie d'anches

Ensemble des jeux d'anches à tuyaux coniques de longueur normale (Bombarde, Trompette, Clairon).

### Biseau

Partie de la bouche, séparant le pied du corps du tuyau.

### Boîte expressive

Chambre contenant des tuyaux, munie d'un ensemble de volets mobiles parfois commandés de la console. Ce dispositif permet d'obtenir des effets de crescendo ou decrescendo.

### Boîte à rideau

Régulateur du débit du vent.

### Bombarde

Jeu d'anche à corps conique d'une hauteur de 16 pieds et même de 32 pieds (Contrebombarde). Peut aussi désigner le nom d'un clavier qui dans un grand instrument possède un tel jeu.

### Bouche

Ouverture d'un tuyau à la jonction du résonateur et du pied délimité par la lèvre supérieure et la lèvre inférieure.

### Bouche (Hauteur de)

Distance qui sépare la lèvre supérieure de la lèvre inférieure. Cette hauteur de bouche est très importante pour l'harmonisation du tuyau.

### Bourdon

Jeu de fond bouché de l'orgue. Sa sonorité est très douce (il ne donne que les harmoniques impairs).

### Boursette

Petit joint de peau (matériau très souple : peau, parchemin, chamoisine) assurant l'étanchéité de la laye au niveau du passage du S.

### Buffet

Ouvrage de menuiserie destiné à recevoir l'ensemble ou une partie de l'orgue.



### Calotte

Manchon cylindrique fermé à une extrémité et qui sert à boucher les tuyaux de Bourdon lorsque ceux-ci sont construits en métal. La calotte peut être soudée (fixe) ou amovible (coulissante) permettant l'accord du tuyau.

### Chalumeau

Jeu d'anche à corps raccourci, le tuyau se termine généralement en entonnoir. On le trouve surtout dans les orgues germaniques. Associé à la famille des hautbois.

### Chamades

Jeux d'anches (trompette et clairon) dont les tuyaux sont placés horizontalement.

### Chanoine

Nom donné à des tuyaux de façade, généralement des tuyaux de Montre, qui servent uniquement de décoration et qui n'ont aucune fonction sonore. Ils sont souvent en métal, mais parfois factices, c'est-à-dire construits en bois et peints avec une peinture donnant un aspect métallisé.

### Chape

Planches de bois percées de trous où sont placées les pieds des tuyaux, constituant le plafond du sommier.

### Clairon

Jeu d'anche similaire à la trompette, mais qui sonne à l'octave (4 pieds).

### Clarinette

Jeu d'anche (à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle) semblable au Cromorne mais avec une taille beaucoup plus importante et très souvent une anche à larme (anche conique).

### Clavier

Ensemble de touches qui permettent de jouer l'orgue. Il comprend généralement 56 ou 61 touches et ses dimensions sont sensiblement les mêmes que celles d'un clavier de piano ou de clavecin. La norme actuelle est de 165 mm pour une octave, soit une largeur de touche de 23,57 mm.

### Combinateur

Machine électrique permettant de préparer les combinaisons à l'avance.

### Console

Partie de l'orgue commandant tout l'instrument et comprenant les claviers, le pédalier, les tirants de registres, les tirasses et accouplements. Si la console se trouve intégrée dans le soubassement du buffet principal, on dit qu'elle est « en fenêtre ». On la dit retournée lorsque l'organiste tourne le dos à l'orgue.

### Contrebasse

Jeu de 16 pieds ayant une forte intonation et placé à la pédale. Il peut s'agir d'un principal ou d'une flûte et plus rarement d'un gambe imitant la contrebasse d'orchestre.

### Cornement

Se dit quand, sans abaisser une touche du clavier, un tuyau parle. Il s'agit d'un dysfonctionnement : soupape ou vergette bloquée en position ouverte, parfois fuite.

### Cor de nuit

Bourdon doux, généralement placé dans le récit expressif.

## Cornet

Jeu composé généralement de 5 rangs de tuyaux (faisant donc sonner 5 tuyaux par note) et placé au-dessus du sommier par une pièce gravée propre reliée au sommier par des postages. C'est un des jeux les plus caractéristiques de l'orgue classique français.

## Corps d'un tuyau

Partie du tuyau située entre la bouche et le haut du tuyau.

## Coupe au ton

Manière de tailler le sommet du corps des tuyaux à bouche pour éviter les ondes stationnaires provoquées par les encoches d'accordage.

## Cromorne

Jeu d'anche à la sonorité très particulière qui imite l'instrument de musique du même nom. Le corps des tuyaux est cylindrique et plus court que sa hauteur normale. Il est généralement placé au Positif.

## Cuillère

Mécanisme que l'on actionne avec le pied. Sert à appeler un accouplement, une tirasse, un tremblant, un tutti ou un autre accessoire. Dans les instruments modernes, elles sont remplacées par des pistons, appelés champignons.

## Cymbale

Jeu de mixture à reprises qui, avec son complément, la fourniture, compose le Plein-jeu de l'orgue classique français. La Cymbale est plus aiguë que la Fourniture qu'elle complète en harmoniques et masque ses reprises.



## Dessus de cornet

Cornet privé de ses notes graves.

## Diapason

Fréquence correspondant par convention au 3<sup>e</sup> LA du jeu de 8 pieds. Il a beaucoup varié selon les lieux et les époques. Il est actuellement fixé à 440 Hz.

## Doublette

Jeu qui appartient à la famille des Principaux, dont le tuyau le plus grave mesure 2 pieds de hauteur.

## Dulciane

Jeu d'un diapason étroit, mais qui a peu de mordant et beaucoup de suavité. Peut aussi désigner un jeu d'anche au timbre doux.



## Écho

Groupe de tuyaux situés dans le soubassement de l'orgue ou clavier de l'orgue permettant des effets d'éloignement, grâce à ses jeux doux (orgue classique français) ou à sa position dans l'instrument (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> s.).

## Écoinçon

Élément de menuiserie soutenant l'élargissement de la partie supérieure du buffet.

## Éclisse

Planches minces recouvertes de peau. Elles forment les deux côtés des plis d'un soufflet.

## Embouchure

Pied du tuyau par où s'engouffre l'air.

## Équerre

Articulation permettant de transmettre un mouvement à angle droit.

## Étain

Principal métal pour la construction des tuyaux. Son pourcentage peut varier suivant la sonorité désirée entre 5 et 95 %.

## Étoffe

Mélange de plomb avec 15 à 20 % d'étain, utilisé pour la fabrication des tuyaux de certains jeux tels que bourdon, nasard...

## Expression

Système permettant de moduler le volume sonore produit par l'instrument, grâce à une boîte expressive.



## Facteur d'orgue

Nom donné à ceux qui exercent l'art de la construction des orgues. On dit aussi « organier ».

## Facture d'orgue

Art de construire les orgues.

## Façade

Ensemble de devant d'un buffet d'orgue. Elle est composée de boiseries et de tuyaux (dits de façade).

## Faux sommier

Appelé aussi « tamis ». Il s'agit d'une planchette de bois percée de trous, placée à quelques centimètres au-dessus de la chape (environ 15 cm au-dessus du sommier). Sa fonction est de maintenir les tuyaux en position verticale.

## Fifre

Petite flûte aiguë, généralement en 1 pied, parfois en 2 pieds.

## Flageolet

Appelé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle « Quarte de Nasard ». C'est le nom du jeu de Flûte de 2 pieds.

## Flûte

Tuyau de grosse taille ouvert, cylindrique ou conique. Les Flûtes forment dans l'orgue une famille de jeux à larges tailles. Un grand nombre de jeux compose cette famille : tous ceux qui portent le nom de « Flûte » suivi d'un qualificatif (creuse, à biberon, traversière, allemande, d'amour, douce, octaviante, etc.) mais aussi les Tierces, les Nasards, les Larigots. Elles diffèrent entre elles par leurs tailles, leurs formes, leurs hauteurs, etc.

### Flûte harmonique

Flûte dont le corps est percé à mi-hauteur d'un petit trou qui a pour effet de multiplier par deux sa fréquence de vibration.

### Flûte octavante

Flûte harmonique de 4 pieds.

### Fond (jeu de)

Ensemble des jeux à bouche qui donne la base sonore de l'orgue (son fondement). Les jeux de fond sont les Principaux, les Bourdons, les Gambes et les Flûtes de 32, 16, 8 et 4 pieds.

### Fourniture

Jeu d'orgue qui fait partie du Plein-jeu. Il est composé de 3 à 10 tuyaux par note appelés «rang». Son but est de fournir en harmoniques la sonorité des jeux de fond.

### Frein

Petit rouleau placé sous la lèvre inférieure de la bouche pour atténuer des bruits parasites.



### Gambes

Famille de jeux à bouche de taille étroite. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elles se développent et se trouvent en grand nombre dans les orgues romantiques et symphoniques.

### Gorge ou rigole

Cannelure sur laquelle vient battre l'anche. Il en existe de nombreuses variantes qui déterminent le timbre du jeu d'anche.

### Grand Jeu

Registration très brillante et éclatante qui fait appel à l'ensemble des Bombardes, Trompettes, Clairons, et Cromornes, auxquels il convient d'ajouter les cornets et les Prestants. Nom donné à des pièces musicales qui utilisent ce mélange de jeux.

### Grand Orgue

Désigne le plan sonore principal de l'orgue. Il correspond à un clavier qui porte le même nom. (1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> clavier suivant l'existence ou non d'un Positif de dos).

### Gravure

Cloisonnement du sommier permettant d'envoyer l'air indépendamment pour la même note de chaque registre ouvert.



### Harmonique

Se dit de sons dont les fréquences sont des multiples entiers d'une même fréquence fondamentale.

### Harmonisation

Consiste à donner à chaque tuyau une sonorité propre de sorte que l'instrument soit parfaitement équilibré en fonction de l'édifice, de l'écho, de la disposition, de la puissance, de la résonance. Dernière étape de la fabrication d'un orgue, l'harmonisation est un travail long et délicat plus important que la construction mécanique. L'harmonisation donne «l'âme» à l'instrument, à chaque tuyau sa force, son timbre, son attaque.

### Hautbois

Jeu d'anche soliste. Il se trouve généralement au récit. Le corps du tuyau est cylindrique et surmonté d'un pavillon en forme d'entonnoir.

### Houppement

Secousse dans la distribution du vent.



### Jalousies

Volets mobiles que l'on peut manier avec la pédale d'expression pour ouvrir ou fermer la boîte expressive.

### Jeu

Rangée d'un certain nombre de tuyaux de la même espèce, posés sur un même registre. Chaque Jeu correspond à un tirant de registre. Le nombre de jeux détermine la taille d'un orgue. En France, on peut considérer qu'un orgue est petit lorsqu'il a moins de 15 jeux et qu'il est «gros» lorsqu'il a plus de 50 jeux.

### Jeux à bouche

Les jeux à bouche sont l'ensemble des jeux de l'orgue qui ne sont pas à anche, c'est-à-dire les jeux de fond, les mutations et les mixtures.

### Jeux de fond

voir Fond (jeu de).

### Jeux d'anche

Les jeux d'anche les plus courants sont Contrebombarde, Bombarde, Trompette, Clairon, Chamades, Contrebasson, Basson, Hautbois, Chalumeau, Douçaine, Cromorne, Voix Humaine, Régale, Ranquette, Clarinette. Les jeux suivants sont plus rares: Trombone, Ophicléide, Saqueboute, Buccin, Orlos.



### Langnette

Partie vibrante de l'anche. (Pièce en métal productrice du son, qui bat contre la rigole dans les jeux d'anche).

### Larigot

Jeu de mutation de la famille des Flûtes donnant une quinte. Son tuyau le plus grave mesure 11/3. Il sonne une octave au-dessus du Nasard.

### Laye

Partie inférieure du sommier de l'orgue, qui abrite les soupapes et emmagasine l'air que les porte-vents lui envoient de la soufflerie.

### Lumière

Ouverture située entre la lèvre inférieure et le biseau d'un tuyau à bouche. Espace par lequel passe l'air qui sort du pied du tuyau.



### **Machine Barker**

Machine pneumatique introduite entre la touche et la soupape pour améliorer le toucher de l'orgue.

### **Mannequin**

Le mannequin est un dispositif permettant d'essayer les tuyaux dans l'atelier du facteur d'orgue. Il s'agit d'un petit sommier sur lequel on place les tuyaux qui sortent de l'atelier de tuyautage afin de les contrôler et leur donner une ébauche d'harmonisation. Aujourd'hui le mannequin est souvent associé à un analyseur de spectre sonore pour peaufiner l'homogénéité entre les tuyaux d'un même jeu.

### **Mécanique**

Ensemble des éléments qui permettent de mettre en action soit les tuyaux, soit les registres dans le système traditionnel de construction.

### **Mixtures**

Groupement de petits tuyaux de principaux sur une seule chape enrichissant les aigus et apportant à l'orgue sa sonorité lumineuse.

### **Montre**

Ce sont les tuyaux qui garnissent la façade du buffet. Certains de ces tuyaux peuvent être factices, servant seulement à la décoration, on les appelle « chanoines ».

### **Mutations**

Petits tuyaux flûtés qui enrichissent le son fondamental d'harmoniques artificielles.



### **Nasard**

Jeu de Mutation simple de la famille des Flûtes de large taille de 2/2/3 qui entre dans la composition du Jeu de tierce ou de Cornet.

### **Noyau**

Cylindre de plomb obstruant le pied d'un tuyau, percé d'un trou central, dans lequel est l'anche dirigée vers le bas, et le corps du tuyau vers le haut.



### **Octaviant**

Se dit d'un tuyau qui parle une octave plus haut que sa fréquence propre.

### **Oreilles**

Petites lames de plomb que l'on soude des deux côtés de la bouche des tuyaux de Bourdons et quelquefois des tuyaux ouverts.

### **Orgue**

Instrument à vent dans lequel le son est généré dans les tuyaux.



### **Partition**

Ensemble des douze degrés de la gamme chromatique qui sera reproduit dans tout l'orgue comme une sorte d'étalon.

### **Pédale**

Autre nom du plan sonore correspondant au pédalier.

### **Pédale d'expression**

Dispositif en forme de cuillère ou de bascule que l'on abaisse ou remonte avec le pied pour ouvrir ou fermer les jalousies de la boîte expressive afin de jouer plus ou moins fort.

### **Pédalier**

Clavier posé sur le sol, sous le banc, que l'on joue avec les pieds.

### **Piccolo**

Jeu principalisant de 1'.

### **Pied**

Unité théorique de mesure traditionnelle standard de la facture d'orgue valant environ 33 cm. Le pied est aussi la partie conique du tuyau allant de la chape à la bouche.

### **Plate-Face**

Partie du buffet d'orgue qui désigne un compartiment de la façade où les tuyaux sont alignés de façon rectiligne. Partie de la façade située entre les tourelles.

### **Plein-Jeu**

C'est le mélange de jeux le plus caractéristique de l'orgue. Le Plein-jeu, c'est le mélange de tous les jeux de fond et des Doublettes avec les Fournitures et les Cymbales. On nomme aussi Plein-jeu, le registre sur lequel la Fourniture et la Cymbale sont réunies.

### **Portatif**

Orgue que l'on joue posé sur la cuisse, une main jouant, l'autre actionnant le soufflet.

### **Porte-Vent**

Gros conduit, généralement en bois, qui transporte le vent dans toutes les parties de l'orgue (de la soufflerie aux sommiers).

### **Positif**

Partie de l'orgue destinée à répondre au grand-orgue. Petit orgue d'accompagnement mais aussi clavier qui correspond à ce plan sonore.

### **Positif de dos**

Se dit du buffet de Positif quand celui-ci est placé dans le dos de l'organiste.

### **Postage**

Canalisation, généralement en plomb ou en étain, conduisant l'air à un tuyau individuel (il y a nécessairement un postage par tuyau) qui n'est pas posé sur le sommier. Les tuyaux alimentés par les postages (Montres, Chamades et Cornets) sont dits « postés ».

### **Pression**

La pression de l'air qui doit alimenter les tuyaux est obtenue par des poids posés sur les soufflets ou sur les réservoirs. La pression d'un orgue se mesure en millimètre d'eau.

### **Prestant**

Jeu à bouche de la famille

des Principaux. Il sonne une octave au-dessus du diapason normal.

### Principal

Jeu ouvert de taille moyenne qui constitue la base de l'orgue.



### Quarte de nasard

Mutation flutée de 2'.

### Quintaton

Bourdon de taille très étroite.



### Rangs

Le nombre de rangs d'un Jeu correspond au nombre de tuyaux qui parlent ensemble sur une même note.

### Rasette

Petite pièce métallique faisant varier la longueur de la languette permettant l'accord de l'anche.

### Registre

Pièce de bois coulissante permettant l'admission de l'air dans un jeu de tuyaux. Ce sont les règles de bois mobiles, percées de trous, situées dans la partie supérieure du sommier. Leur fonction est d'ouvrir ou de fermer le passage du vent dans la gravure au pied du tuyau. Les registres sont commandés de la console par les tirants (ou boutons) de registre.

### Relais

Organe pneumatique ou électrique servant d'intermédiaire entre la touche et la soupape.

### Relevage

Opération consistant à dépoussiérer un orgue et à effectuer toutes les petites réparations.

### Ressort de soupape

Boucle de métal en U assurant la fermeture de la soupape.

### Restauration

Opération très longue consistant à reconstruire un orgue en très mauvais état et si possible à le remettre dans son état d'origine.

### Récit

Désignation d'un plan sonore qui correspond au clavier positionné au-dessus du clavier « grand orgue ». À l'époque classique, les jeux qui le composent sont destinés à chanter en soliste. Le rôle de ce clavier se diversifie au XIX<sup>ème</sup> s.

### Régale

Nom donné à un ensemble de jeux d'anches à corps très raccourcis à la sonorité pittoresque comme la « voix humaine ». Désigne aussi des petits instruments qui sont composés uniquement de jeux d'anches corps très courts.

### Résonateur

Partie du tuyau placée au-delà de la bouche ou de l'anche, dont la longueur détermine la note.

### Rideau

Volet mobile placé dans la boîte à rideau qui règle le débit du vent entre la turbine et le soufflet.

### Rouleur

Articulation essentielle de l'abrégé, le rouleau est une longue tige cylindrique fixée horizontalement, en bois ou en métal (aujourd'hui également en matériau composite), tournant sur son axe et remplaçant une tringlerie d'au moins deux équerres.



### S

Crochet reliant la vergette à la soupape.

### Salicional

Jeu à bouche de taille intermédiaire entre le Principal et la Gambe.

### Sesquialtera

Jeu de Mutation à deux rangs, à timbre de Principal, composé d'un rang de Quinte 2 2/3 et d'un rang de tierce 1 3/5.

### Sifflet

Jeu de Principal de 1 pied.

### Sommier

Pièce maîtresse de l'orgue sur lequel repose les tuyaux. Il est composé, généralement, de bas en haut : d'une laye, réserve d'air étanche qui contient les boursettes et les soupapes; d'un châssis composé de gravures séparées par des barrages, elles correspondent aux notes du clavier. Sur la table fixée sur le châssis coulisent les registres entre les faux registres qui leur servent de guide; le tout est surmonté de chapes qui reçoivent les pieds des tuyaux. Il y a généralement autant de sommiers que de claviers, mais sur les très gros instruments, les jeux d'un même clavier peuvent être répartis sur plusieurs sommiers.

### Soubasse

Bourdon en bois que l'on trouve à la Pédale. Il est construit en 32 ou 16 pieds.

### Soubassement

Partie du buffet située entre le plancher et la base de la montre.

### Soufflerie

Ensemble des éléments qui apportent le vent dans les sommiers. (Moteur ou soufflet, réservoir, porte-vent, etc.).

### Soufflet

Instrument qui sert à produire du vent. Les soufflets peuvent avoir des formes différentes: le soufflet cunéiforme (en forme de coin); le soufflet à table parallèle ou à lanterne.

### Soupape

Pièce de bois garnie de peau s'ouvrant pour donner passage au vent dans le sommier.



### Taille

La taille d'un tuyau est le rapport de son diamètre en fonction de sa longueur. On en distingue principalement trois : les tailles larges (les Flûtes), les tailles moyennes (les Principaux) et les tailles étroites (les Gambes).

### Tampon

Pièce de bois garnie de peau qui sert à fermer le haut des tuyaux bouchés en bois, notamment les bourdons.

### Tempérament

Manière d'accorder la partition de l'orgue, tempérament égal ou tempérament inégal. Le tempérament est la manière de répartir les 12 demi-tons dans une octave. Si l'octave est divisée en 12 demi-tons égaux, on dit que le tempérament est égal. Si au contraire les demi-tons ne sont pas égaux, le tempérament est inégal. Les tempéraments inégaux sont très nombreux, mais presque tous rétrécissent la tierce do-mi. Le tempérament mésotonique est un exemple de tempérament inégal.

### Tierce

Jeu de Mutation de la famille des Flûtes. Elle donne l'harmonique 5 du 8 pieds (Tierce de 1'3/5) mais elle peut aussi donner l'harmonique 5 du 16 pieds (Grosse Tierce de 3'1/5). C'est la Tierce qui donne la couleur si particulière du Cornet. La Tierce peut aussi être principalisante (= harmonisée comme un principal). Dans ce cas elle peut se mélanger au Plein-Jeu.

### Tirant (de registre)

Barre en bois de section carrée ou ronde munie à son extrémité d'un bouton ou pomette permettant en la tirant d'« ouvrir » un registre et de mettre en service un jeu particulier.

### Tirasse

Dispositif permettant de rendre le pédalier solidaire avec un des claviers.

### Tourelles

Les parties les plus élevées d'un buffet d'orgue en forme de demi-colonnes saillantes, d'un peu plus de leur demi-diamètre. Il s'agit souvent du groupe de tuyaux de montre placé de façon décorative. Les tourelles en tire-point ne sont pas rondes mais en forme de triangle.

### Traction

Ensemble des éléments qui relient les touches du clavier aux soupapes. La traction peut être mécanique, électromagnétique, pneumatique, et même électro-pneumatique.

### Tremblant ou Trémolo

Les tremblants ont pour but de faire varier légèrement le vent pour donner au son des tuyaux un effet de tremblement, de vibrato. Il y a deux sortes de tremblant : le tremblant doux (vent dedans) et le tremblant fort (vent perdu).

### Tringlerie

Dans l'orgue à traction mécanique, ensemble des pièces articulées allant des claviers aux soupapes.

### Trompette

Jeu d'anche dominant, fondement du Grand-Jeu classique.

### Tutti

Registration utilisée principalement dans l'orgue symphonique, consistant à tirer tous les jeux, tous les accouplements et toutes les tirasses pour obtenir toute la puissance de l'orgue. Seuls les jeux ondulants et les tremblants sont exclus du tutti.

### Tuyau

Élément essentiel de l'orgue puisque c'est lui qui produit le son. On en fabrique dans toutes sortes de matériaux : bois (cyprès, sycamore, sapin, érable, poirier, acajou, bambou), métal (étain, plomb, zinc, cuivre) et même des matériaux composites (plastiques, PVC, carton, carbone).

### Tuyauter

Fabriquer un tuyau d'orgue.

### Tuyautier

Artisan qui, dans l'atelier du facteur d'orgue, fabrique les tuyaux.



### Unda Maris

Jeu ondulant associé à un salicional, plus rond que la voix céleste.



### Vent

Nom de l'air sous pression dans l'orgue. L'air est poussé par la soufflerie vers les tuyaux de l'orgue.

### Ventilateur

Turbine électrique fournissant de l'air pulsé nécessaire au fonctionnement de l'orgue.

### Vergette

Longue tige de bois fine et légère utilisée dans la mécanique pour transmettre à la soupape le mouvement de la touche du clavier. Elle est rarement réalisée en métal (laiton, cuivre).

### Viola, Viole, Violon

Jeu à bouche de la famille des Gambes.

### Violoncelle

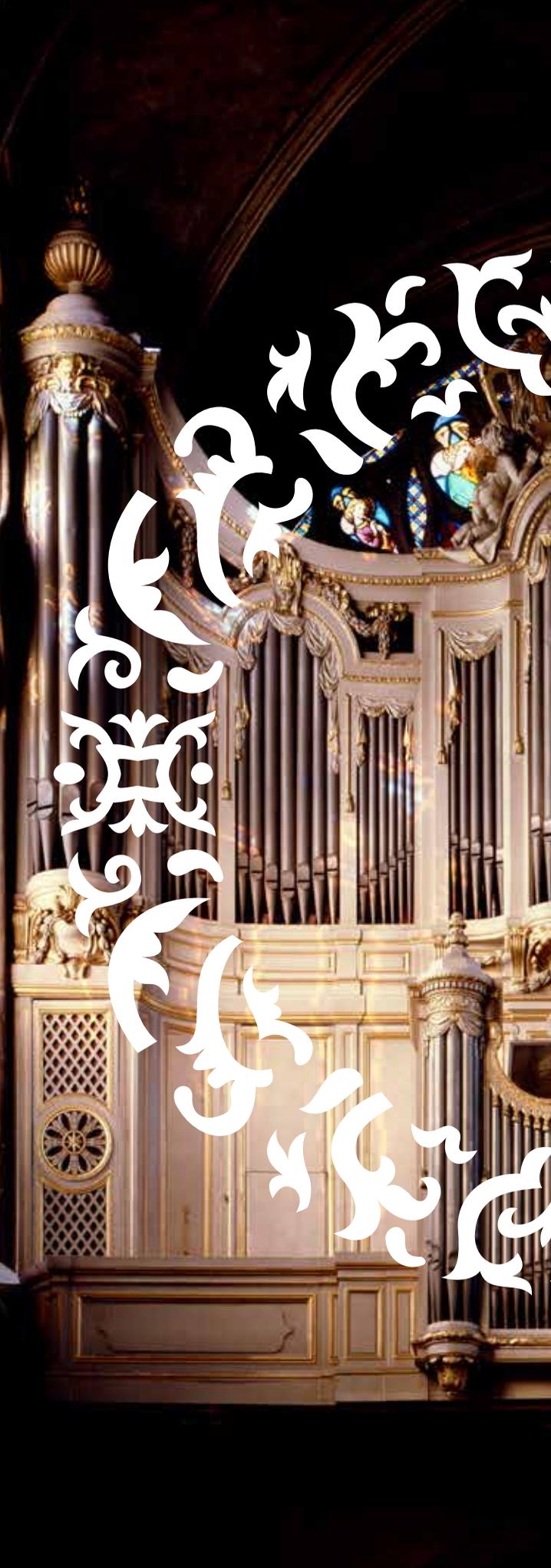
Jeu à bouche de la famille des Gambes mais de taille légèrement plus large.

### Voix Céleste

Jeu ondulant formé de deux rangs de gambes. Le désaccord léger des deux tuyaux provoquera une ondulation. La voix céleste ne commence généralement qu'au 2<sup>e</sup> ut.

### Voix Humaine

Petit jeu d'anches, à corps raccourci, de la famille des Régales, qui imite plus ou moins une sorte de voix humaine nasillard et souvent employé avec le tremblant.



# LES GRANDES ORGUES DE LA VILLE DE PARIS

APPEL  
AU  
MÉCÉNAT